



Collège de Rosemont
Rapport annuel 2007 • 2008

Le *futur*
conjugué
au *présent*



Collège de
Rosemont

Mot de la directrice générale et du président du conseil d'administration

Renouveler, innover, transformer, repousser les limites, créer, voilà, en quelques mots l'esprit dans lequel toutes les équipes du Collège ont travaillé en cette année 2007-2008. Soucieux de maintenir et d'améliorer les activités qui lui permettent de concrétiser ses objectifs, le Collège a accordé une attention particulière aux besoins émergents et s'est appliqué à déjà mettre en place des outils qui sauront répondre avec pertinence et célérité aux exigences de la société actuelle.

L'actualisation des voies d'action est, de toute évidence, l'opération maîtresse de cette dernière année. Menés sur l'ensemble de l'année, ces travaux auront permis de retenir sept chantiers en lien avec les axes de réinvestissement; pour chacun des chantiers, des équipes de travail multidisciplinaires ont identifié des enjeux et des pistes d'intervention, et, au terme de la réflexion, les actions à entreprendre et les cibles à atteindre sont déterminées. Grâce à la collaboration de toutes les instances de la communauté collégiale, nous avons en main des recommandations qui ne demandent qu'à être mises en oeuvre.

Plus que jamais concerné par la réussite, le Collège a terminé l'autoévaluation de sa *Politique d'évaluation des apprentissages (PIEA)*, et le rapport a été adopté par le conseil d'administration; la prochaine année permettra de réaliser le plan d'action qui découle de cette évaluation. La réussite a d'ailleurs été le thème de l'une des deux demi-journées pédagogiques, et le souci constant de l'amélioration de la qualité de la langue, élément incontournable de la réussite, s'est manifesté dans de nombreuses activités.

L'année 2007-2008 a vu la concrétisation de plusieurs projets, tant du côté de l'offre de programmes que dans les infrastructures et les installations. L'obtention du contrat pour la Francisation en ligne des immigrants (FEL) par le Cégep@distance et l'inauguration de la Bibliothèque renouvelée en sont d'éloquentes illustrations. Toutes ces nouveautés dynamisent l'ensemble de la communauté, mais prouvent également notre désir de nous maintenir à l'avant-garde tout en étant fidèle à nos convictions. En témoigne, indubitablement, notre nouvelle signature, l'envirocollège.

Enfin, la dimension humaine de notre Collège, qualité que nous revendiquons fièrement, demeure au coeur de nos préoccupations. Qu'il s'agisse du renouvellement du personnel, dont l'accélération ne s'est pas démentie, ou de la diversification des clientèles, dont les demandes sont en lien avec la mouvance de notre société, le Collège a choisi de privilégier des solutions innovantes, adaptées aux besoins, dans le respect de la mission première qu'il s'est donnée.

À la veille de célébrer son quarantième anniversaire, le Collège de Rosemont présente un rapport annuel qui affirme sa consistance, son énergie, sa créativité... en somme qui atteste sa jeunesse constamment renouvelée.



Patricia Hanigan
Patricia Hanigan
Directrice générale



Michel Bourgeois
Michel Bourgeois
Président du conseil
d'administration

L'actualisation des voies d'action : une opération réussie !

Le coup d'envoi des travaux d'actualisation des actions a été donné dès le début novembre. À cette occasion, la directrice générale, madame Patricia Hanigan, présentait la démarche retenue, les chantiers de réflexion et l'échéancier des travaux. Après une consultation exhaustive de tous les intervenants du milieu, menée à l'occasion de diverses rencontres, le comité de coordination mis en place dès le début des travaux a rédigé le rapport qui expose les pistes d'intervention et les actions à entreprendre. La Direction du Collège souligne la richesse des suggestions et des commentaires émis par l'ensemble des participants et les remercie chaleureusement pour leur contribution.

Pistes d'intervention des voies d'action actualisées 2008-2011

Chantier 1A

Favoriser la réussite à l'enseignement régulier et à la formation continue

- 1A.1 Améliorer la maîtrise de la langue française chez les étudiants
- 1A.2 Accroître la persévérance des étudiants dans les programmes d'études, particulièrement en facilitant la transition du secondaire au collégial
- 1A.3 Développer nos capacités à évaluer les mesures d'aide aux étudiants

Chantier 1B

Favoriser la réussite au Cégep@distance

- 1B.1 Améliorer la maîtrise de la langue française chez les étudiants
- 1B.2 Accroître la persévérance des étudiants dans les programmes d'études

Chantier 2

Relever le défi du recrutement

- 2.1 Attirer au Collège davantage d'élèves en provenance du secondaire dans les programmes communs en défi de recrutement
- 2.2 Mettre en valeur la capacité du Collège à se démarquer

Chantier 3

Offrir des services rehaussés à la communauté étudiante

- 3.1 Offrir un espace physique mieux adapté aux besoins
- 3.2 Faciliter l'adaptation au collégial et l'intégration au milieu
- 3.3 Soutenir l'orientation professionnelle

Chantier 4

Développer le Cégep@distance

- 4.1 Améliorer la réponse éducative
- 4.2 Exploiter de façon optimale le potentiel des technologies

Chantier 5

Demeurer chef de file en environnement et en développement durable

- 5.1 Développer une mémoire organisationnelle et de la synergie dans nos interventions
- 5.2 Développer l'offre de services en environnement et en développement durable
- 5.3 Intégrer la valeur de l'écocitoyenneté au sein du Collège

Chantier 6

Mobiliser l'ensemble du personnel autour de la mission du Collège

- 6.1 Développer des pratiques de reconnaissance au quotidien
- 6.2 Gérer le renouvellement du personnel
- 6.3 Favoriser la participation du personnel au développement du Collège

Chantier 7

Répondre aux besoins émergents

- 7.1 Soutenir l'intégration linguistique et professionnelle des personnes immigrantes
- 7.2 Favoriser le développement des adultes

L'envirocollège : une signature pour un développement durable

La Direction du développement institutionnel et des communications s'est dotée d'une nouvelle signature, qui confirme la permanence de son engagement environnemental. Grâce à cette bannière, **Rosemont, l'envirocollège**, le Collège annonce fièrement la poursuite de ses actions en développement durable, tant au niveau de ses infrastructures que dans ses activités pédagogiques, et dans les interventions avec ses nombreux partenaires.



Destination Rosemont
l'enviro
collège

*Chef de file
en environnement
depuis 1975*

Les réalisations 2007-2008

Un toit vert



C'est près de 10 000 pieds carrés de toiture végétale que la communauté collégiale et les visiteurs peuvent maintenant contempler à partir des fenêtres de la Bibliothèque. Ce nouveau toit vert s'avère, non seulement un aménagement écologique et durable dont les effets sont nombreux, mais également un formidable outil de sensibilisation et un instrument pédagogique unique. Dans une perspective d'éducation à l'environnement, des panneaux explicatifs permettront prochainement de se familiariser avec le concept des toits verts et de juger de ses innombrables retombées bénéfiques.

aménagement écologique et durable dont les effets sont nombreux, mais également un formidable outil de sensibilisation et un instrument pédagogique unique. Dans une perspective d'éducation à l'environnement, des panneaux explicatifs permettront prochainement de se familiariser avec le concept des toits verts et de juger de ses innombrables retombées bénéfiques.

La Bibliothèque renouvelée pour répondre plus efficacement aux besoins de nos étudiants



Le 23 novembre 2007, le Collège a eu l'immense plaisir d'inaugurer la Bibliothèque renouvelée, en présence de nombreux invités de marque. La modernisation de la Bibliothèque est un projet de réinvestissement de près de trois quarts de million de dollars, résultat d'un montage financier impliquant les budgets d'immobilisation du Collège, le réinvestissement consenti aux collèges l'an dernier par le gouvernement du Québec, et la Fondation du Collège.

Notre Bibliothèque compte désormais un Salon littéraire, un Salon de la bande dessinée, et un Salon des revues. On accède aux nouvelles installations par le Salon de l'actualité Raymonde-Beaudry, nommé en mémoire de notre bibliothécaire, malheureusement décédée avant de voir son projet achevé. Outre l'offre des services habituels, la Bibliothèque renouvelée facilite l'utilisation des ressources Internet grâce à sa zone sans fil, et elle a déjà permis la tenue de nombreuses activités dans ses salons.

Concours intercollégial Pédagogie-Environnement



Dans la catégorie « Programme de formation spécialisé en environnement »
2^e prix - Bourse RECYC QUÉBEC (200 \$), deux projets ex æquo

Manger local... parce que c'est une question de culture, recherche présentée par Sonia Lefebvre et Dominic Salerno, du Collège de Rosemont (sur la photo)

et

Afrique sahélienne : désertification et désertion, recherche présentée par Mohamed Aliouane et Hanifa Arab, du Collège de Rosemont

Sous la présidence d'honneur de monsieur Jean Lemire, biologiste, photographe et cinéaste, la quatrième édition du Concours intercollégial Pédagogie-Environnement et son exposition ont connu un vif succès. Plus de 400 visiteurs ont apprécié 17 projets présentés et élaborés par 41 étudiants en provenance de 10 cégeps. Les lauréats se sont partagé neuf bourses totalisant 3 000 \$, dans quatre catégories.

Une invitation au dépassement

Cette année, le Défi Climat a été relevé par les employés du Collège de Rosemont. Organisée conjointement par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, Équiterre et la Conférence régionale des élus de Montréal, cette vaste campagne de mobilisation dont le mot d'ordre est **Chaque geste compte!** vise à poser des gestes concrets pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Nous sommes fiers de confirmer que l'objectif de 80 participants a largement été dépassé puisque 150 personnes du Collège ont permis une réduction de GES de 160 620 kg de CO₂ ! C'est certes un défi que nous continuerons de relever l'an prochain !

Le Collège s'est également assuré les services d'une nouvelle recrue, madame Isabeau Four, conseillère pédagogique responsable du développement d'une offre de services dans les secteurs de l'environnement et du développement durable.

Nouveaux programmes, nouvelles clientèles : le résultat d'efforts concertés

L'année 2007-2008 a vu se concrétiser d'importants projets qui, chacun à leur manière, ont enrichi la carte des programmes du Collège, tout en répondant à des besoins du milieu.

Nouveau programme préuniversitaire

C'est avec un immense plaisir que le Collège a obtenu l'autorisation d'offrir, dès l'automne 2008, le programme préuniversitaire *Sciences informatiques et mathématiques* (200.20). Ce nouveau programme comptera entre autres 300 heures en informatique et 300 heures en mathématiques, dont trois cours communs avec le programme *Sciences de la nature*.

Sciences informatiques et mathématiques s'adresse aux élèves particulièrement intéressés par une formation basée sur la complémentarité des sciences et de l'informatique, et qui se dirigent notamment vers des facultés de génie, de sciences pures ou d'administration. Soulignons enfin la richesse des partenariats établis avec la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, les départements de mathématiques et d'informatique de l'UQAM, le programme d'administration des affaires (HEC), la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval et l'École de technologie supérieure.

L'AEC Intégration à la profession de technologiste médical



Mise au point l'an dernier, cette attestation, développée en collaboration avec l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ), a accueilli sa première cohorte, constituée de 18 immigrantes et immigrants qui obtiendront leur permis d'exercice en 2009, au terme de 18 mois de formation, incluant les stages. Ces technologistes médicaux contribueront à l'augmentation des effectifs dans ce secteur confronté à de sérieuses difficultés de recrutement.

Parcours de continuité entre le DEP en Secrétariat et le DEC en Techniques de bureautique

Les travaux entrepris en 2006-2007 avec nos partenaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) ont conduit à la création du parcours de continuité entre le DEP en *Secrétariat* et le DEC en *Techniques de bureautique, Profil Microédition et hypermédia*. Le Collège sera en mesure d'accueillir, dès l'an prochain, sa première cohorte d'étudiants dans ce programme.

Le programme *Sciences de la nature* confirme ses orientations

Au Collège de Rosemont, le programme préuniversitaire *Sciences de la nature* conjugue désormais **santé** avec **environnement**. Chef de file dans ces deux domaines, le Collège allie l'expertise et la notoriété qui lui permettent d'offrir une formation en sciences actualisée qui gravite autour de sept thématiques touchant à l'ensemble des préoccupations des scientifiques d'aujourd'hui :

- génétique et population;
- nutrition et métabolisme;
- microorganismes et maladies;
- biodiversité;
- changement climatique;
- pollution et contaminants;
- énergie et consommation.

Sciences humaines et environnement

Grâce au Fonds de développement du Collège, des enseignants du programme *Sciences humaines* ont mené à bien leurs travaux visant à créer un nouveau profil à inclure dans ce programme préuniversitaire. Le profil Environnement a désormais un nom, et le programme *Sciences humaines*, qui procède actuellement à son autoévaluation, travaillera à l'élaboration d'une grille de cours adaptée aux préoccupations environnementales en lien avec les disciplines des sciences humaines.

Le Collège s'affiche !

Plusieurs activités de promotion et de relations publiques ont été réalisées tout au long de l'année pour assurer le rayonnement du Collège.

Outre les deux événements **Portes ouvertes**, qui ont connu un franc succès, le Collège était présent au Salon de l'éducation, du 10 au 13 octobre 2007. Les visites dans les écoles secondaires se sont poursuivies avec efficacité (58 écoles); l'atelier spécialisé sur le passage du secondaire au collégial a continué de répondre aux besoins « sur le terrain » et a permis de rencontrer 99 groupes (dont une soirée de parents) dans 17 écoles, soit plus de 2600 élèves. Huit groupes d'élèves du secondaire ont effectué une visite au Collège et près de 20 conseillers en orientation ont assisté à la conférence sur le parcours de continuité DEP-DEC en informatique, donnée dans le cadre de la rencontre annuelle organisée par le SRAM, le 14 novembre 2007.

Le 16 avril dernier, le Collège recevait 31 élèves de l'école Antoine-Brossard, dans le cadre d'une activité intitulée « Découvrir le monde des affaires ». Les élèves ont expérimenté la mise en marché d'un téléphone cellulaire portable écologique, et le projet leur a permis de vivre l'expérience « élève d'un jour », où ils ont participé à des activités en lien avec l'administration, l'informatique et la bureautique. Ce projet « clé en main » a été mis sur pied par la Direction du développement institutionnel et des communications et des enseignants passionnés des départements de Techniques administratives, Techniques de bureautique et Techniques informatiques. Les commentaires des élèves, du conseiller en orientation et des enseignants impliqués sont très positifs et nous invitent à reconduire l'activité.



Au nombre des activités en lien avec l'orientation professionnelle, mentionnons le **Salon de l'emploi des technologies de l'information**, où sont venus 14 exposants et près de 75 visiteurs, le **5 à 7 ATE**, la **Journée Carrières** et la **Journée des employeurs en inhalothérapie et en analyses biomédicales**. Toutes ces activités ont permis des rencontres privilégiées entre employeurs et étudiants et, grâce à ces initiatives, le Collège s'adjoint des partenaires importants et confirme son dynamisme.

Tous ces efforts concertés ont conduit le Collège à se démarquer au premier tour du SRAM, avec une hausse de 12 % des demandes, la plus importante hausse de clientèle au premier tout sur l'île de Montréal. Les services, les départements et les enseignants peuvent en être fiers !

Tableau des statistiques de la clientèle

Enseignement régulier	Automne 2007	
	Répartition par programme	
Accueil et intégration	310	10,9 %
Session de transition	170	5,9 %
Sciences de la nature	138	4,8 %
Sciences humaines • Administration	94	3,3 %
Sciences humaines • Individu	367	12,9 %
Sciences humaines • Monde	145	5,1 %
Arts et lettres	238	8,4 %
Histoire et civilisation	47	1,6 %
Acupuncture	143	4,9 %
Technologie d'analyses biomédicales	208	7,3 %
Techniques d'inhalothérapie	284	10,1 %
Audioprothèse	58	2,1 %
Techniques de thanatologie	101	3,6 %
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	60	2,2 %
Techniques de recherche sociale	46	1,7 %
Techniques administratives	237	8,3 %
Techniques de bureautique	64	2,3 %
Techniques de l'informatique	129	4,6 %
Total	2389	100 %

Formation continue	Automne 2007	Hiver 2008	Été 2008
	Formation créditée		
	168	232	365
Cégep@distance	Formation créditée		
	9790	11821	5913

Diplômes décernés	Automne 2007 et Hiver 2008		
	Enseignement régulier	Formation à distance	Total
Sciences de la nature	41		41
Sciences humaines	117	43	160
Arts et Lettres	57		57
Histoire et civilisation	21		21
Acupuncture	36		36
Technologie d'analyses biomédicales	23		23
Techniques d'inhalothérapie	60		60
Techniques d'audioprothèse	12		12
Techniques de thanatologie	15		15
Techniques d'aménagement et d'urbanisme	12		12
Techniques de recherche sociale	2		2
Techniques administratives	42	26	68
Techniques de bureautique	17	1	18
Techniques de l'informatique	26		26
Total	481	70	551

Attestations décernées	Formation continue	Formation à distance	Total
	Actualisation en bureautique	1	
Administration et comptabilité		36	36
Assurance de dommages		4	4
Assurance de dommages des particuliers		31	31
Comptabilité		5	5
Comptabilité et gestion des affaires	34		34
Comptabilité, finance et gestion des affaires	23		23
Cytogénétique clinique	5		5
Cytotechnologie	8		8
Finance	2	2	4
Gestion et prévention environnementale	23		23

Des actions, des mesures, des réussites

Déterminé à soutenir les chemins des étudiants dans le développement de compétences, le Collège a poursuivi les objectifs de son plan de réussite, et des actions concrètes ont marqué l'année 2007-2008.

Journées pédagogiques

Cette année, deux journées pédagogiques ont été organisées autour de thèmes intimement liés au projet éducatif. La première de ces journées, en octobre, avait pour thème *La réussite*. La seconde, qui s'est déroulée le 26 mai, s'articulait autour d'une question cruciale : *Favoriser l'amélioration de la qualité de la langue des élèves : un vœu ou un objectif?* Madame Marie-Éva de Villers, linguiste, auteure du célèbre *Multidictionnaire de la langue française* et responsable de la politique de la qualité de la communication à l'École des hautes études commerciales (HEC Montréal), a accepté notre invitation à prononcer la conférence d'ouverture. Des enseignants de différentes disciplines, tant du secteur préuniversitaire que du secteur technique, et des membres du personnel non enseignant ont ensuite fait valoir leur point de vue sur le sujet dans un panel qui précédait la tenue d'ateliers de discussion.

L'autoévaluation de la PIEA

Le comité d'autoévaluation de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) a terminé son travail et présenté son rapport au conseil d'administration. Les suites, à savoir la diffusion du rapport à l'interne et la mise en œuvre du plan d'action qui découle de cette évaluation, sont au plan de travail de la prochaine année.

Le Bistrot linguistique

Toujours dans le cadre de la *Politique de valorisation de la langue*, le Collège a tenu à nouveau son Bistrot linguistique, dont les activités d'animation s'adressaient particulièrement au personnel enseignant. Grille de correction, nouvelle grammaire, logiciels de correction sont au nombre des sujets abordés au cours de l'année.

Désormais incontournables, *La Langue en jeux*, *Le Passe-livre*, *Les Donneurs de mots* ainsi que les capsules linguistiques ont invité à la participation l'ensemble des membres de la communauté collégiale.

Mesures d'aide et d'encadrement

Utilisation des sommes consacrées à la poursuite du plan de réussite

Un montant de 322 200 \$ est prévu au budget du Collège pour la mise en oeuvre du plan de réussite. Environ 10 % de cette somme est allouée au Cégep@distance pour soutenir les mesures d'aide à la réussite propres à ce type de formation. Des 90 % restant, une grande partie, soit 232 244 \$, permet de confier à du personnel de soutien et à des membres du personnel professionnel la mise en oeuvre de mesures comme la session d'accueil et d'intégration, le centre d'aide en français ou le soutien aux équipes des départements et des programmes pour améliorer leur connaissance des étudiantes et des étudiants et pour évaluer l'efficacité des mesures d'aide déployées. Des enseignantes et des enseignants ont consacré une partie de leur tâche à coordonner des mesures reliées à la préparation à l'*Épreuve uniforme de français*, à l'organisation des Journées de l'impôt, au tutorat par les pairs dans les disciplines des sciences et à l'accompagnement des étudiants de *Sciences de la nature* dans leur projet de recherche. Une somme de 76 442 \$ a permis de réaliser ce travail de coordination par le personnel enseignant. Les élèves tuteurs en *Sciences de la nature* se sont partagé 14 407 \$.

Enfin, 12 961 \$ ont servi à couvrir les dépenses reliées, entre autres, aux activités d'accueil des nouveaux élèves et à offrir des bourses aux élèves méritants.

Le montant prévu au budget de l'année étant insuffisant pour couvrir ces dépenses, des revenus reportés des exercices précédents ont été utilisés.

Mesure de soutien à la réussite, incluant l'engagement étudiant

Cette mesure découle d'une intensification du soutien financier accordé par le gouvernement pour accroître la réussite et favoriser la persévérance aux études. Notre collège a reçu une somme de 99 900 \$. Quatre-vingts pour cent (80 %) de cette somme est consacrée au programme de l'engagement étudiant, à des mesures favorisant la réussite ainsi qu'au soutien des activités visant à créer un milieu d'études et de vie stimulant. La promotion et la mise en oeuvre de l'engagement étudiant ont été les principales tâches assumées par la personne affectée à ce dossier. La production de l'*Agenda étudiant*, dans lequel on retrouve l'information sur les mesures d'aide à la réussite offertes aux élèves, la distribution d'outils promotionnels servant à faire connaître les services offerts par le secteur de la Vie étudiante ainsi que l'organisation d'activités reliées à l'environnement, sont autant d'exemples de moyens déployés grâce à cette mesure.

Il faut noter que les sommes reportées seront utilisées l'année prochaine, selon les fins énoncées ci-dessus et en conformité avec les règles propres à la mesure.

Remise des diplômes et des bourses d'excellence



Dhanaé Audet-Beaulieu – Certificat du Lieutenant-gouverneur du Québec

Organisée conjointement par le Collège et la Fondation, la cérémonie officielle de remise des diplômes, tenue le 10 février 2008, a souligné le mérite étudiant par la remise de bourses d'excellence, totalisant plus de 10 000 \$. Rappelons que le Collège remet une bourse au meilleur étudiant de chaque programme d'études, en plus de diverses mentions visant à re-

connaître l'engagement et la persévérance dans certains programmes. La récipiendaire de la médaille de la Gouverneure générale est Pénélope Bourque, finissante du programme *Arts et Lettres*, profil Littératures en mouvement. C'est un étudiant du même programme, mais du profil Cinéma et communications, qui a reçu le certificat du Lieutenant-gouverneur du Québec.



Le Cégep@distance : toujours en mouvement !

L'année 2007- 2008 a offert de nombreux défis que le Cégep@distance a relevés avec succès; son bilan est d'ailleurs des plus convaincants.



Un organigramme modifié

En novembre dernier, le conseil d'administration adoptait des modifications à l'organigramme du Cégep@distance, qui ont eu pour effet de regrouper le Service de la production et celui de la conception, alors que les technologies de l'information se sont greffées au Service de la recherche et du développement. Ces regroupements visent à assurer plus d'efficacité au développement des cours.

Une relocalisation assurée

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé, en février, un investissement de 4,5 millions de dollars sur vingt ans pour la construction d'un nouvel édifice pour le Cégep@distance sur les terrains du Collège de Rosemont.

Depuis 1991, le Cégep@distance a connu un tel développement que l'ajout d'espaces était devenu incontournable. La construction d'un nouvel immeuble sur les terrains du Collège se révèle l'option la plus économique pour répondre adéquatement aux besoins croissants du réseau collégial en matière de formation à distance.

Des services en ligne

Depuis le 12 novembre, le Cégep@distance est fier d'offrir à tous ses étudiants et étudiantes des services par Internet, qui leur permettent de communiquer avec leurs tutrices ou tuteurs par messagerie électronique, de participer à des forums dans chacun de leurs cours, de recueillir de l'information sur leur cheminement et leurs résultats, de s'inscrire à un examen et d'en obtenir la confirmation en ligne, de confirmer leur inscription et, enfin, de modifier leurs coordonnées personnelles.

Des prix mérités



Françoise Marceau, conseillère pédagogique au Cégep@distance, a remporté le prix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans la catégorie « Cours de la formation à distance » pour l'ouvrage *Introduction au droit des affaires*. Elle partage cet honneur avec la coauteure et avocate, Chantal Galipeau. Le prix leur a été remis par la ministre, madame Michelle Courchesne, lors de la cérémonie tenue au Centre des congrès de Québec, le 6 mai 2008.

Trois athlètes-étudiants du Cégep@distance recevaient, le 15 mai dernier, des bourses d'excellence de la Fondation Sport-Études d'Alliance Sport-Études, enseignement supérieur. Maxime Leboeuf, athlète en biathlon et étudiant au Cégep@distance et au Collège François-Xavier Garneau, a remporté la bourse nationale d'excellence RDS Argent d'un montant de 1750 \$. La bourse nationale d'excellence RDS Bronze, d'une valeur de 1250 \$, a été remise à Maxime Dufour-Lapointe, athlète en ski acrobatique. Enfin, Thomas Weber-Boisvert, athlète en canoë-kayak de vitesse, a reçu une bourse olympique de Radio-Canada d'un montant de 500 \$. Le Cégep@distance est fier d'être membre affilié d'Alliance Sport-Études, qui, en collaboration avec les cégeps membres, s'occupe d'encadrement et d'organisation scolaire. L'Alliance coordonne, avec le Cégep@distance, les besoins en formation à distance et la reconnaissance des acquis en éducation physique.

Un partenariat de taille

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a donné son aval au projet de Francisation en ligne (FEL) et a choisi le Cégep@distance comme partenaire. Ce projet novateur propose à de futurs immigrants de s'inscrire à des classes virtuelles où ils se familiarisent avec la langue française, la société québécoise et les technologies utilisées chez nous. Ces candidats à l'immigration bénéficient d'un encadrement du Cégep@distance, dont un contact privilégié avec des tuteurs d'ici. Ce nouvel outil technologique constitue l'une des plus importantes innovations dans le domaine de la formation en ligne au Canada.

Demeurer à l'avant-garde

Au plan pédagogique comme au niveau des infrastructures et des installations, le Collège de Rosemont a choisi l'innovation, la nouveauté, principes qu'il inscrit dans sa mission première. L'année 2007-2008 a vu naître de nouvelles pistes et se concrétiser des réalisations porteuses d'avenir.

Technologies d'aujourd'hui et de demain



La Direction des ressources informationnelles a procédé à la mise en place du réseau sans fil, qui est maintenant accessible à la Bibliothèque (aux niveaux 200 et 300) et à la salle le Carrefour, au troisième étage de l'aile A.

Le Collège a également fait l'acquisition de projecteurs multimédias qui seront installés dans les classes et prêts à être utilisés dès la rentrée 2008-2009. Enfin, la Direction des ressources informationnelles a procédé à la migration progressive d'Office 2000 à la suite Office 2007 sur tous les postes de travail des employés, dans les laboratoires informatiques du Collège, à la Bibliothèque et dans les bureaux des professeurs. Cette mise à jour a été l'occasion de passer également à la version la plus récente du correcteur électronique, *Antidote RX*, sur la plupart de postes.

La mobilité étudiante : une porte sur le développement international



Depuis de nombreuses années, le Collège est ouvert sur le monde et participe à des projets d'échanges internationaux et de coopération. Certains programmes permettent d'ailleurs d'effectuer un séjour

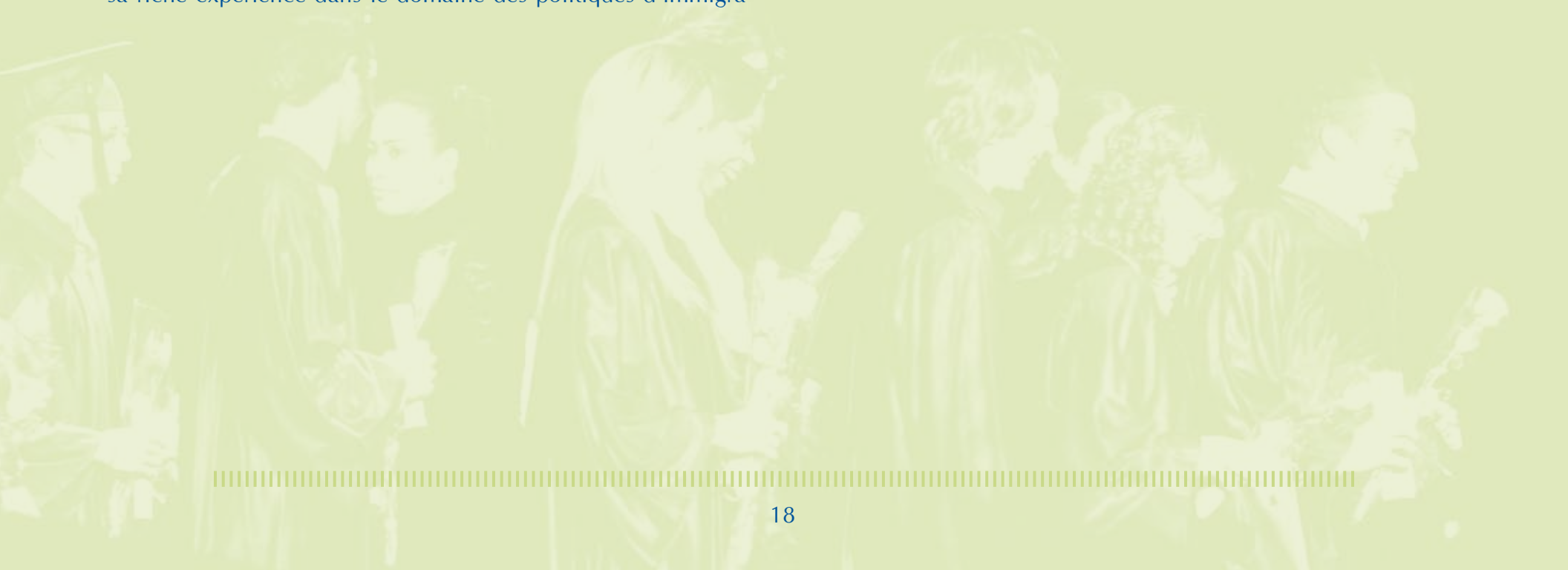
d'études ou un stage en France et, de même, nous accueillons des étudiants français. L'année 2007-2008 aura permis à 52 étudiants français d'étudier à Rosemont pour la session d'automne ou pour l'année scolaire complète. Ce séjour a été rendu possible grâce à des projets d'échanges réguliers entre les instituts universitaires de technologie (IUT) de France et les départements concernés, Techniques administratives et Informatique. Quatre étudiantes de chez nous, en *Techniques de comptabilité et de gestion* et en *Gestion de commerces*, ont également pu réaliser leur stage de fin d'études en France. Ces échanges sont riches de promesses pour toutes les personnes impliquées et donnent au Collège une expertise des plus intéressantes.

Un membre du personnel du Collège, panéliste à Paris



Le 14 février dernier, à Paris, monsieur Habib El-Hage, intervenant social au Collège, participait à une table ronde organisée par le Centre culturel canadien, dont le thème était *Parcours de migrant. De la frontière à l'intégration. Expériences croisées France-Canada*. Monsieur El-Hage a été invité à faire part de sa riche expérience dans le domaine des politiques d'immigra-

tion, d'intégration des immigrants et de gestion de la diversité culturelle, particulièrement celle mise de l'avant au Collège de Rosemont. La contribution de monsieur El-Hage aux échanges de cette table ronde a fait l'objet de remerciements de la part de l'ambassade du Canada.



Les écouter, les encourager, les applaudir !

Le Collège de Rosemont a toujours souhaité offrir à ses étudiants un milieu de vie stimulant où les activités communautaires, culturelles ou sportives consolident les apprentissages et sont autant d'occasions de vivre des expériences significatives. Au cours de l'année 2007-2008, la vie étudiante a connu plusieurs moments forts.

Les élèves d'Arts et Lettres s'illustrent



Désireux d'organiser une activité d'accueil qui donnerait aux élèves du programme l'occasion de se retrouver tout en étant une vitrine pour des réalisations dont ils sont les principaux artisans, les intervenants d'Arts et Lettres ont choisi d'organiser un événement qui leur ressemble. C'est donc aux **5 à 7 d'Arts et Lettres** qu'ont été conviés les étudiants et les enseignants du programme, ainsi que tous les membres de la communauté collégiale. Au cours du premier **5 à 7**, tenu le 11 septembre, on a pu assister à la projection du court métrage, *Les pas perdus*, réalisé par des étudiants du profil Cinéma, en plus de discuter et de faire connaissance avec les nouveaux venus. Le **5 à 7** de la session hiver a mis en vedette les photos réalisées dans le cours *Techniques photographiques* ainsi que divers projets conçus par des élèves du profil Arts visuels et Photographie.

Le programme *Arts et Lettres* a également vu naître une nouvelle agence de communication, animée et gérée par des élèves du profil Communications et médias. Au cours de l'année, on a pu lire leurs textes et voir leurs photos dans le *Ici Rosemont*, qui a publié leurs reportages sur des événements locaux, des matchs des Gaulois ou des sujets culturels variés.

Treize étudiants du profil Cinéma ont eu l'immense plaisir de participer à la 16^e édition de l'Intercollégial de cinéma qui s'est tenu au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue en juin dernier. Pour leur plus grand bonheur, et le nôtre, leurs trois films ont été remarqués par le jury qui leur a décerné un prix « Coup de coeur » dans leur catégorie respective. Il s'agit des films *Carré blanc sur fond noir* (catégorie fiction), *Je m'appelle Hubert* (catégorie documentaire) et *Pour un flirt avec toi* (catégorie animation).

Enfin, Guillaume Labelle, étudiant du profil Métier : Créateur, a obtenu une mention d'honneur et un prix de 500 \$ pour la qualité de son texte au Concours littéraire **Critère**, édition 2007-2008. Son texte, *La robe de Cassandra*, est publié sur le site Web du Collège, à la rubrique Concours / Littéraire **Critère**.

Simulation boursière BOURSTAD



Rémy Côté
1^{er} prix « Performance financière,
portefeuille diversifié »
Université du Québec à Trois-Rivières



Jean-Philip Delorme
1^{er} prix « Performance financière,
portefeuille boursier »
École secondaire Marcellin-Champagnat



M. Jean St-Gelais, président-directeur
général de l'Autorité des marchés
financiers et président d'honneur
de la 20^e édition de la simulation
boursière BOURSTAD.

Cette vingtième édition, sous la présidence d'honneur de monsieur Jean St-Gelais, président directeur général de l'Autorité des marchés financiers, a permis à 3800 participants québécois provenant des milieux scolaires et du grand public de gérer un portefeuille de 100 000 \$ pendant 9 semaines. Créée par le Collège en 1987, cette activité propose aux apprentis investisseurs de comprendre les domaines de la planification financière et de la Bourse, sans toutefois qu'ils subissent des pertes. Des prix totalisant près de 25 000 \$ ont récompensé les meilleures performances financières, et la cérémonie clôturant la simulation s'est tenue à la Bourse de Montréal, le 13 mai dernier.

D'autres distinctions!

Mathieu Bergeron-Legros, étudiant de troisième année en *Techniques de l'informatique* au Collège s'est d'abord distingué en remportant la médaille d'or aux 10^{es} Olympiades de la formation professionnelle et technique, dans la catégorie « Informatique – Gestion de réseaux ». Il a par la suite obtenu la médaille de bronze de sa catégorie aux 14^{es} Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique présentées à Calgary les 26 et 27 mai 2008.



Ilyes et Yassir El Ouarzadi



Mathieu Bergeron-Legros

Déjà sélectionnés l'an dernier pour la prestigieuse « aventure » Shad Valley, les frères Ilyes et Yassir El Ouarzadi, élèves du programme de *Sciences de la nature* au Collège de Rosemont, sont, cette année, les heureux récipiendaires d'une bourse d'entrée de niveau provincial de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Ils recevront chacun une bourse de 16 000 \$, et auront l'occasion de tisser des liens avec un réseau de pairs tout en participant à des activités axées sur le leadership.

Des ressources humaines compétentes, motivées et dynamiques

Le défi du Collège, en matière de ressources humaines, est de conjuguer l'effervescence engendrée par le renouvellement du personnel à une véritable culture de service. Pour ce faire, nous avons choisi d'inviter l'ensemble des membres du personnel à s'impliquer, à participer et à considérer le Collège comme un milieu de travail à l'écoute. En témoignent différentes activités qui ont tenté de combler des besoins et des attentes de toute nature, et dont voici un aperçu.

Activité sur la gestion du stress

Le sondage effectué par le Programme d'aide au personnel (PAP) a démontré sans équivoque que la gestion du stress était la principale préoccupation de l'ensemble des membres du personnel. C'est pour répondre à ce besoin précis que le Dr Serge Marquis, spécialiste en médecine du travail, a été invité à animer une activité sur la gestion du stress. Le Dr Marquis s'intéresse à la santé des organisations depuis plus de vingt ans, et il a développé un intérêt particulier pour le stress et l'épuisement professionnel. L'activité s'est tenue le 5 décembre, au Café étudiant, et a connu un véritable succès. Le Dr Marquis nous a d'ailleurs fait parvenir un « aide-mémoire » qui a été distribué électroniquement à tous les membres du personnel. La suite de cette conférence est prévue à l'automne prochain.

Enquête du comité pour contrer la violence et le harcèlement

Le comité pour contrer la violence et le harcèlement (CCVH) a procédé à une enquête sur le phénomène de la violence et du harcèlement. Les réponses à ce questionnaire permettront au comité de mener des actions ciblées pour prévenir et enrayer toute forme de violence et de harcèlement.

Fête de Noël des enfants



Fête de la reconnaissance • Décembre 2007

25 ans de service

Louise Fontaine
Renaud Paquet

Jean-Pierre Philibert



Personnes retraitées

Pierre Alarie
Liette Bacon-Asselin
Denis Drouin
Johanne Fillion
Nicole Giroux
Diane Gloutnay
Jacques Houde
Pierre Lanouette
Micheline Lizée
Hope Mitchell-Smith

Denise Paquin
Édith Payette
Jean Reynolds
Raymond Tragnée
Janine Valiquette
Louise Vézina

Contribution significative à la mission du Collège

Sylvain Angers
Francine Bousquet Pascal
Suzanne Cormier
France Morin
Michel Roy

In memoriam

Madame Raymonde Beaudry (10 août 2007)

Tableau des effectifs au 1^{er} mai 2008

Hors cadres et cadres

24

Professionnels

46

Employés de soutien

110,65

Enseignants

Enseignement
régulier

Formation
continue

179

18



Tableau des États financiers au 30 juin 2008 avec comparatif de l'année précédente

	2007-2008	2006-2007
Enseignement régulier¹	Revenus	
Subventions	21 690 427 \$	20 876 344 \$
Revenus particuliers	2 216 979 \$	1 539 415 \$
Total des revenus	23 907 406 \$	22 415 759 \$
	Dépenses	
Enseignement	13 683 078 \$	13 551 399 \$
Services à l'enseignement	428 202 \$	425 623 \$
Services à l'étudiant	1 601 944 \$	1 500 844 \$
Gestion des activités d'enseignement	919 881 \$	735 329 \$
Gestion des ressources humaines	450 604 \$	438 469 \$
Gestion des ressources financières	268 565 \$	254 815 \$
Gestion des ressources matérielles	2 357 948 \$	2 142 533 \$
Administration générale et informatique	1 255 769 \$	1 041 654 \$
Coûts de convention, autres personnels	554 682 \$	715 702 \$
Autres allocations	2 458 659 \$	1 834 002 \$
Total des dépenses	23 979 332 \$	22 640 370 \$
Excédent des revenus (dépenses)	-71 926 \$	-224 611 \$
Formation continue	Revenus	
	1 967 515 \$	1 667 052 \$
	Dépenses	
	1 880 963 \$	1 668 216 \$
Excédent des revenus (dépenses)	86 552 \$	-1 164 \$
Cégep@distance	Revenus	
	9 467 935 \$	9 387 422 \$
	Dépenses	
	9 414 736 \$	9 465 934 \$
Excédent des revenus (dépenses)	53 199 \$	-78 512 \$

	2007-2008	2006-2007
État des soldes de fonds		
Enseignement régulier ¹	863 907 \$	895 602 \$
Formation continue	56 332 \$	-88 711 \$
Cégep@distance	970 156 \$	592 801 \$
Total global • Soldes de fonds	1 890 395 \$	1 399 692 \$
Solde de fonds affecté	320 238 \$	320 238 \$
Solde de fonds non affecté	1 570 157 \$	1 079 454 \$
Fonds des investissements	Sommaire des immobilisations	
Bâtiments	32 603 506 \$	32 244 525 \$
Équipements spécialisés et fonds de bibliothèque	3 635 479 \$	3 779 006 \$
Mobilier	462 278 \$	515 696 \$
Total global • immobilisations	36 701 263 \$	36 539 227 \$

¹ inclut les données des services auxiliaires

Les membres du conseil d'administration

Les personnes en provenance du secteur socioéconomique / entreprises

Monsieur Mario Cicioli, depuis avril 2008

Madame Simone Di Tomasso

Monsieur Michel Lalande, vice-président

Madame Dominique Levesque, depuis janvier 2008

Madame Christiane St-Onge, depuis janvier 2008

Monsieur Marcel Tremblay

Les personnes désignées par les parents

Madame Christine Nyirahatege

Madame Linda St-Germain

Les titulaires de DEC

Monsieur Gabriel Desjardins, secteur préuniversitaire

Monsieur Michel Bourgeois, secteur technique, président

Les personnes désignées par le personnel enseignant

Madame Geneviève Boucher-Awissi, secteur préuniversitaire

Monsieur Sylvain Angers, secteur technique, d'octobre 2005 à octobre 2008

Monsieur David Émond, secteur technique, depuis janvier 2008

La personne désignée par le personnel de soutien

Monsieur Réjean Gauthier

La personne désignée par le personnel professionnel

Madame Lise Damphousse

La personne issue du secteur préuniversitaire désignée par l'Association générale des étudiantes et étudiants

Madame Aurée Plamondon, de juin 2007 à décembre 2008

Monsieur Philippe Lafrance, depuis février 2008

La personne issue du secteur technique désignée par l'Association générale des étudiantes et étudiants

Madame Fadajah Collin-Mazile

Les membres d'office

Madame Patricia Hanigan, directrice générale

Madame Édith Massicotte, directrice des études

La secrétaire d'assemblée

Madame Micheline Dionne

Code d'éthique et de déontologie des administratrices ou administrateurs

Depuis le 1^{er} janvier 1998, les administratrices ou administrateurs du conseil d'administration sont assujettis à un code d'éthique et de déontologie qui a pour objet :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administratrices ou administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

Au cours de l'année 2007-2008, le conseiller en déontologie chargé de l'application du présent code n'a été saisi d'aucune plainte ou situation d'irrégularité.

Responsabilité de gestion : Direction des affaires publiques et corporatives	
Date d'approbation : 1997.11.24	
<input checked="" type="checkbox"/> C.A. <input type="checkbox"/> C.E. <input type="checkbox"/> Direction générale	
<input type="checkbox"/> Direction <input type="text"/>	
Date d'entrée en vigueur : 1998.01.01	Référence : RGL-DAPC-05
Date de révision :	

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif en matière d'éthique* et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du *Code civil du Québec* et aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

1. Définitions

Dans le présent code, les mots suivants signifient :

- administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;
- administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur;
- code : Code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- Collège : le Collège de Rosemont;
- intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. Objet

Le code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège;
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. Champ d'application

Tout administrateur est assujéti aux règles du code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du code.

4. Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. Obligations des administrateurs

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;

- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur.

6. Rémunération des administrateurs

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées dans le respect des règles déterminées par le Collège.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

7. Règles en matière de conflit d'intérêts

7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

En outre, les situations de conflit d'intérêts peuvent notamment avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir.

Les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect.

Les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles.

Les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers.

Les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

En outre, les observateurs au conseil d'administration sont également en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la loi. En ce sens, ils doivent également respecter les dispositions prévues aux articles 5.1 et 5.2 du code.

7.4 Déclaration d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent code ou dans les trente jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner.

Annuellement, le conseiller en déontologie rappelle le contenu et les modalités du code.

Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, l'administrateur qui est en conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

7.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil au moment des délibérations et du vote. La décision du président est finale.

8. Conseiller en déontologie

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

9. Conseil de discipline

- 9.1 Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration (CA) de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du code ainsi que des résultats de son enquête.
- 9.2 Le CA ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 9.3 Le conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 9.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie, ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.
- 9.5 Le CA ou le conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension et la révocation.

10. Entrée en vigueur

Le présent code entre en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Adopté par le conseil d'administration le 24 novembre 1997.

Production : Direction des affaires étudiantes
et des communications

Réviseurs linguistiques : Francine Bousquet Pascal
et Benoît Dugas

Graphiste : Renaud Paquet

Photo de la directrice générale,
Mme Patricia Hanigan (page 2) : IMAGE ECOterre, CD Rheault

Autres photos : Richard Jutras, Francine Pilotte,
Alexis K. Laflamme

Impression : Impartitions X-Nex inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
et Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1183-6482

Note : Dans ce document, l'emploi
du masculin pour désigner
des personnes n'a d'autres
fins que celle d'alléger le texte.

Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro 100,
papier 100 % postconsommation, sans chlore et accrédité
Choix environnemental et FSC Recyclé.